

que de nos programmes de défense. Pour ce qui est de consultations sur les questions de défense, l'élaboration des plans de défense et le reste, je pense que nous devrions nous efforcer de recourir plus souvent que par le passé au Conseil de l'Atlantique-Nord. Le Conseil permanent siège actuellement à Paris. Le Conseil, qui se réunit régulièrement, me semble un organisme utile de consultation dans ce domaine. Le mois prochain, le 23 avril, nous aurons une réunion des ministres au Conseil de l'Atlantique-Nord; la seule question à l'ordre du jour de cette réunion est l'échange de vues sur la situation internationale entre les ministres des Affaires étrangères des nations de l'Atlantique-Nord, qui seront tous présents et qui traiteront tous la question dont je parle maintenant. A mon avis, c'est le genre de questions qu'il convient de discuter au Conseil de l'Atlantique-Nord, non seulement à l'occasion des réunions des ministres, mais aussi d'une façon constante par l'intermédiaire des représentants permanents, afin que nous puissions exposer, au sein de cet organisme de consultation, nos opinions sur la défense et la politique étrangère.

Nous devons aussi constamment nous efforcer de préserver, d'entendre et d'accroître nos habitudes de confiance, de franches discussions et consultations, de modération et de tolérance. Nonobstant l'importance que revêt l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, que je viens de souligner, nous devons agir ainsi sur un plan qui ne soit pas restreint seulement à l'alliance de l'Atlantique-Nord mais qui s'étende au monde entier. De fait, notre collaboration et notre amitié doivent s'étendre au delà de la civilisation occidentale. L'amélioration des conditions économiques et sociales dans la plus grande partie du monde n'assurera pas la paix, mais rendra la paix beaucoup plus probable. Plus important peut-être même que l'aide économique est l'établissement de la bonne entente et de relations vraiment amicales entre les centaines de millions d'asiatiques et les peuples du monde occidental. L'impression que les premiers se feront de notre civilisation et de notre échelle de valeurs, leur viendra surtout de la connaissance et de l'intelligence de nos attitudes véritables. C'est là une des raisons, selon moi, pour laquelle tous les membres de la Chambre se sont réjouis des résultats magnifiques du voyage de notre premier ministre (M. St-Laurent), dans cette partie du monde.

J'irai même plus loin et je dirai que notre esprit de compréhension doit même s'étendre au peuple lui-même qui, croyons-nous, menace notre paix. Nous ne pouvons pas garder les

yeux fermés à cet égard, parce que la puissance qu'exerceraient chez eux des chefs qui n'ont pas le sens des responsabilités, pourrait menacer notre paix. Il ne faut pas garder les yeux fermés mais au contraire, garder toute sa lucidité d'esprit. Je reconnais que nous devons être prudents et rester sur nos gardes. Selon moi, nous ne devons pas laisser la crainte paralyser notre diplomatie et l'immobiliser ou lui inspirer des mesures de panique. Le but poursuivi par la politique du Canada,—je ne crois pas qu'il existe dans notre pays à ce sujet de divergence d'opinions,—n'est pas seulement d'édifier une puissance militaire collective, quelque important que cela puisse être. Le but de la politique du Canada est de collaborer avec nos amis en vue de résoudre nos problèmes et, aussi, si la chose est possible, de négocier avec ceux que nous redoutons, en vue de résoudre les autres problèmes qui divisent le monde actuellement.

Le Canada est impatient de faire sa part dans le cadre de la sécurité collective, impatient de participer à la recherche, sur le plan international, des moyens d'aplanir les différends par voie de négociations, de négociations au cours desquelles nous nous appuyerons sur la force que nous sommes en train de constituer, sur la force, mais aussi sur la sagesse, en nous rendant pleinement compte des calamités qu'entraînerait un échec, et dans l'espoir qu'un jour viendra où la sécurité reposera sur des fondements encore plus solides que la certitude de représailles massives, de représailles atomiques, si l'on veut, contre quiconque voudrait rompre la paix, représailles qui annihileraient, certes, l'ennemi, mais nous détruiraient peut-être nous-mêmes.

Le très honorable L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me trouve en ce moment dans une situation où il me faut réclamer votre indulgence et celle de la Chambre pour quelques minutes afin de parler d'un au moins des malheureux résultats de mon voyage autour du monde auquel mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), a fait allusion en termes si généreux. Les affaires internationales ont une telle importance que toute imprécision ou ambiguïté à propos de n'importe quel de leurs aspects risque d'entraîner des conséquences très fâcheuses. Il me faut paraître en ce moment devant mes collègues dans l'attitude d'un pêcheur repentant qui demande leur indulgence pour sa faute regrettable, en confessant humblement son erreur, sa faute ou sa défaillance et en manifestant un désir sincère d'éclaircir la situation et de dissiper toutes les anxiétés